

ARRETE N° 2021-2022-DF-RF-52-1
PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8
ANNEE UNIVERSITAIRE 2021-2022

L'administratrice provisoire de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 relatif à la licence professionnelle ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu la proposition de l'IUT de Tremblay du 13 janvier 2022 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'IUT de Tremblay pour l'année universitaire 2021-2022 :

Administrateur provisoire en charge du département GIM	Akrum ABDUL LATIF
BUT Génie Industriel et Maintenance (GIM)	Ali TAÏBI
DUT Génie Industriel et Maintenance (GIM)	Ali TAÏBI
Administrateur provisoire en charge du département GEA	Nancy MURZILLI
DUT Gestion des Administrations et des Entreprises (GEA)	Bérengère VOISIN
Département GLT	Lucas TCHICAYA
DUT Gestion Logistique et Transport (GLT)	Fabien LAMBIEN

Fait à Saint-Denis, le 13 janvier 2022

La Présidente

Annick ALLAIGRE

